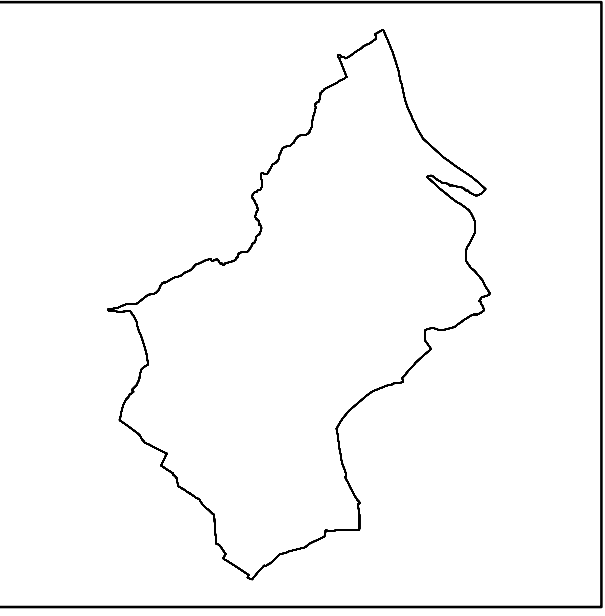


Commune de Preignac

PLAN
LOCAL
D'URBANISME



Plan Local d'Urbanisme

Prescrit le :
28/05/15

Arrêté le :
29/06/16

Approuvé le :

METROPOLIS, atelier d'urbanisme
10 rue du 19 Mars 1962
33 130 BEGLES



CHARLOT F., paysagiste dplg
75 rue Paul Camille
33 100 BORDEAUX



BIOTOPE, Agence Sud-Ouest
2 boulevard Jean Jacques Bosc
33 130 BEGLES



ECHELLE
1/5 000

Date
03/2017

Dessiné par
TD

Vérifié par
YC

Liste des éléments du patrimoine remarquable architectural et naturel

Número	Description
1	Croix
2	Pilier de portail
3	Borne
4	Puits
5	Croix
6	Portail
7	Portail
8	Portail
9	Arche
10	Croix
11	Porte
12	Portail
13	Portail
14	Portail
15	Croix
16	Portail
17	Façade
18	Façade
19	Monument aux morts
20	Croix
21	Puits
22	Puits
23	Portail
24	Croix
25	Tour
26	Puits
27	Puits
28	Lavoir
29	Lavoir
30	Bornes d'amarrage
31	Voie gallo-romaine
32	Mur
33	Accès au port

Légende

UA; UAc

UB; UBc

UC; UCc

UE

UY

1AUa; 1AUb1; 1AUb2; 1AUb3; 1AUb4

1AUe

A; Ac

Ap; Apc

Ax

N; Nc

Ne

Protection ponctuelle au titre de l'article L. 151-19

Protection linéaire au titre de l'article L. 151-19

Recul de l'amendement Dupont

Espace Boisé Classé

Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-19

Emplacement réservé

Espace soumis au risque d'inondation : se reporter au Plan de Prévention de Risque Inondation (PPRI)

Zone indicée "c" : Périmètre d'affondrement ou d'affaissement des carrières souterraines : se reporter au plan en annexe

Limite communale

Limite parcellaire

Subdivision fiscale

Bâti dur

Bâti léger

Construction récente ou en cours

Cours d'eau, étang, lac

Cimetière

Piscine

Liste des emplacements réservés

N°	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surfaces approximatives
1	Commune	Création d'un chemin piéton (largeur 2m)	82 m²
2	Commune	Création d'un chemin piéton le long de la Garonne	4 256 m²
3	Commune	Création d'une amorce de voirie (largeur 5m)	222 m²
4	Commune	Élargissement de voirie	431 m²
5	Commune	Création d'un espace tampon paysager	570 m²
6	Commune	Création d'un fossé d'eau pluvial et d'un chemin piéton	170 m²
7	Commune	Création d'un fossé d'eau pluvial et d'un chemin piéton	390 m²

